

Québec, le 9 octobre 2003

À l'attention des développeurs de logiciels – Pharmacie

Date d'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les médicaments pouvant être prescrits par un optométriste

Tel qu'il a été mentionné dans l'Info-technique 081/2003-10-03, nous vous confirmons la date d'entrée en vigueur du nouveau règlement sur les médicaments qu'un optométriste peut administrer et prescrire pour des fins thérapeutiques et sur des soins oculaires qu'il peut dispenser. Cette date sera le **23 octobre 2003**.

Les médicaments permis pour ces prescripteurs seront validés lors de la transmission de la demande de paiement. Le message d'erreur PA sera généré pour un médicament non permis pour ce type de prescripteur.

Nous vous rappelons les modalités de facturation pour le prescripteur « optométriste » :

- inscrire 52 comme type de prescripteur
et
- le numéro du prescripteur 3NNNNN (N = numérique) pour les optométristes du Québec
ou
le numéro du prescripteur 8NNNNN (N = numérique) pour les optométristes hors Québec inscrits à la Régie.

La liste des optométristes visés par ce règlement n'est pas finalisée en date d'aujourd'hui. L'Ordre des optométristes vous contactera à ce sujet dès que possible. Cependant afin de pouvoir effectuer vos essais, nous vous fournissons les données suivantes :

| Numéros d'optométristes | Médicaments permis |
|---|----------------------------------|
| 399007, 399008, 399009, 800031 | Dins : 0035017, 0252484, 1948598 |
| | |
| Numéros d'optométristes détenant des privilèges de prescrire des médicaments antiglaucomateux | Médicaments permis |
| 399030, 399031, 399032 | Dins : 1908448, 2235971 |

L'environnement des essais est présentement disponible et la date simulée du système est la date du jour plus un mois. Cette date sera ramenée à la date du jour le 23 octobre 2003.

Pour tous renseignements additionnels, vous pouvez communiquer avec Yves Perreault au numéro (418) 682-5122, poste 4223 ou Valérie Plante au numéro (418) 682-5122, poste 4219.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires